

De: en.toutefranchise@wanadoo.fr
Envoyé: lundi 22 mai 2023 08:36
À: en.toutefranchise@wanadoo.fr
Cc: claudediott@sfr.fr; assoentoutefranchise@sfr.fr
Objet: retraite projet N° 1165 - fraude - #418milliards



#418MILLIARD

RETRAITES

PROJET DE LOI N° 1165
du Député Bertrand PANCHER

Notre courrier du 27 septembre 2016

Réponse Bruno LE MAIRE du 16 octobre 2016



Assemblée Nationale,
à tous les Députés

Nous vous avons remis à l'Assemblée Nationale, le 13 septembre 2022, [notre livre #418milliards pour vous alerter sur les dysfonctionnements de l'Etat qui n'encaisse pas les infractions pour « délit de construction irrégulière et de concurrence déloyale » \(sur plus de 5 000 000 m² illicites de grandes surfaces voir rapport Sénat\).](#)

Monsieur le Député Bertrand PANCHER a déposé un projet de loi n° 1165 en surtaxant le prix du tabac pour combler le déficit des retraites, au lieu de proposer de compenser les déficits de l'Etat par l'encaissement des amendes pénales des infractions commises par la grande distribution.

Les réponses du Gouvernement, à chaque intervention d'un député sur le sujet, sont que [la réglementation serait suffisante](#) pour poursuivre ces « délit de construction irrégulière et de concurrence déloyale » en citant l'article [L 480-4 du Code de l'Urbanisme.](#)

Sauf que le gouvernement, pour que la réglementation soit efficace, **refuse depuis 2014 de modifier la réglementation** suite à [l'arrêt du Conseil d'Etat N° 371 522 du 23 juillet 2014](#) pour que les secrétariats de la Commission Départementale et Nationale d'Aménagement Commercial n'enregistrent plus pour être examinés des dossiers de demande de [transformation d'un bâtiment existant](#) construits après avoir violé la loi, **représentant un réel contournement de la loi.**

Les secrétariats de la Commission Départementale et Nationale d'Aménagement Commercial enregistrent des dossiers de demandeurs [en situation irrégulière](#) et ne transmettent pas les constats d'infractions devant les Procureurs de la République pour poursuivre, sanctionner les fraudeurs et leurs complices du détournement de la loi, provoquant l'impossibilité d'appliquer les sanctions pénales de [délit de construction irrégulière et de concurrence déloyale.](#)

NOS ALERTES depuis 2017

- ✓ Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République a été saisi plus de 20 fois sur les dysfonctionnements de ne pas poursuivre les délits de construction et les surfaces illicites avec documents à la preuve, sans réponse.
- ✓ Monsieur Edouard Philippe, Madame Elisabeth BORNE, première ministre à transmis à Monsieur Bruno LEMAIRE et Madame Olivia GREGOIRE, chargée de nous répondre, sans réponse.

- ✓ Monsieur Bruno LEMAIRE, Ministre de l'Economie et des Finances a été saisi plus de 28 fois sur les dysfonctionnements à poursuivre les surfaces illicites, encaisser les infractions, saisi par 60 personnes sur le sujet, alors qu'il est parfaitement au courant, sans agir.
- ✓ Monsieur Gabriel ATTAL, chargé des comptes publics nous a confirmé avoir reçu notre livre #418MILLIARDS, sans répondre à notre courrier du 23 janvier 2023.
- ✓ Madame Yaël BRAUN-PRIVET, Président de l'Assemblée Nationale nous a conseillé de nous rapprocher de notre député, ce qui a été fait avec la [question écrite de Monsieur Franck ALLISIO](#).
- ✓ Monsieur Éric COQUEREL, Président de la commission des Finances à l'Assemblée Nationale, sans réponse
- ✓ Monsieur Sacha HOULIE, Président de la commission des Lois à l'Assemblée Nationale, sans réponse
- ✓ Monsieur Jean-Marc SULESI, Président de la Commission du Développement Durable à l'Assemblée Nationale, sans réponse
- ✓ Monsieur Guillaume KASBARIAN, Président de la Commission des Affaires Economiques à l'Assemblée Nationale, sans réponse

Pour ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès de Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie et des Finances, pour faire respecter la décision de justice à savoir [l'arrêt du Conseil d'Etat N° 371 522 du 23 juillet 2014](#) , et d'appliquer [L 480-4 du Code de l'Urbanisme](#) (comme il s'y était engagé pour rétablir un État fort dans son [courrier du 16 octobre 2016](#)) pour faire cesser les fraudes et percevoir les amendes pénales correspondantes pour que soient punis la délinquance en col blanc et tous leurs complices.

Restant à votre disposition pour mettre en place une enquête parlementaire sur toutes les fraudes des surfaces illicites des grandes surfaces [#418milliards pour rétablir un État de droit](#).

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Député, en l'expression de notre considération distinguée.

(Merci de m'accuser réception de ce mail)

Martine DONNETTE

EN TOUTE FRANCHISE

<https://en-toutefranchise.com/bruno-le-maire-et-si-418-milliards-de-fraude-metaient-comptes/>

